

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 30 JUIN 2017

ELECTIONS SENATORIALES - Élection du délégué et des suppléants du Conseil Municipal

En application des dispositions du code électoral, le bureau a été constitué de Messieurs André SERT-MARC, René PASSOUD, Stéphane LAURENCEAU et Benoit JEANNESSON.

Le Maire a donné lecture des articles du code électoral relatifs à l'élection des sénateurs, du décret fixant la date à laquelle les conseillers municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 24 septembre 2017.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis son bulletin dans l'urne.

Monsieur André GENEVOIS a été proclamé élu délégué au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Il a ensuite été procédé, dans les mêmes conditions, à l'élection de 3 suppléants.

Monsieur René PASSOUD, Monsieur René VIGLINO et Madame Chrystel LÊ QUANG ont été proclamés élus suppléants au premier tour et ont déclaré accepter le mandat.